

Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Yoga ou de la Danse est exigé et sa validité est de 3 ans,

Nouvelle inscription au Yoga, ou à la Danse :

Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Yoga, ou de la Danse doit être joint au dossier d'inscription **pour valider celui-ci.**

Renouvellement de l'inscription au Yoga, ou à la Danse : Deux cas se présentent

Cas n°1 : le certificat fourni précédemment date de plus de trois ans au 30 juin 2022. Il est donc antérieur au 30 juin 2019.

Un nouveau certificat médical de non-contre-indication à la pratique du yoga ou de la Danse doit être joint au dossier d'inscription **pour valider celui-ci.**

Cas n°2 : Le certificat fourni précédemment date de moins de trois ans au 30 juin 2023. Il est donc postérieur au 30 juin 2020.

Vous remplissez toutes les cases du questionnaire de santé « QS – SPORT » (cerfa n°15699*01). **Vous ne l'envoyez pas**, vous le conservez dans vos dossiers.

- **Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions**, vous remplissez l'attestation ci-jointe (nom, prénom, date et signature), et cochez évidemment la case « NON ».

Vous joignez ce document à votre dossier d'inscription sans produire de certificat médical, s'il est en cours de validité.

- **Si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs questions**, ou si vous avez laissé blanche une ou plusieurs cases, **vous devez joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Yoga ou de la Danse à votre dossier d'inscription**. Inutile dans ce cas de joindre l'attestation à votre demande.

ATTENTION : conservez les originaux, car cette démarche est à renouveler tous les ans.

**A compléter à chaque réinscription au Yoga, ou à la Danse
si le certificat médical produit date de moins de trois ans
au 30 juin 2023**

Dans le cadre de ma demande de réinscription au Yoga ou à la danse je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé fixé par arrêté du ministre chargé des sports daté du 20 avril 2017 et publié au Journal officiel du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, **je conserve strictement personnel ledit questionnaire** et m'engage à remettre la présente attestation au Foyer Rural au sein duquel je sollicite ma réinscription au Yoga ou à la Danse.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-L-4 du Code du sport,

☐ **J'ai répondu NON** à chacune des rubriques du questionnaire dans ce cas :

Je transmets la présente attestation au Foyer Rural au sein duquel je sollicite ma réinscription au Yoga ou à la Danse

☐ **J'ai répondu OUI** à une ou plusieurs rubriques du questionnaire dans ce cas :

Je suis informé que je dois produire au Foyer Rural un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du Yoga ou de la Danse, afin de valider mon dossier d'inscription.

Nom et Prénom :

Date (jj/mm/aaaa) :

Signature :



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.